

Culture | Le Musée du château de Pau dans l'incertitude



Promesse électorale de Nicolas Sarkozy, 14 musées nationaux testent, depuis le 1er janvier 2008, la gratuité pour six mois. Le château de Pau fait parti de ceux-là. Si l'on en croit les chiffres, l'opération est jusqu'à présent, un succès. Cependant, de nombreuses questions restent en suspens : Comment l'Etat compte-t-il compenser les pertes des entrées? Le gouvernement doit aussi annoncer un nouveau statut pour le musée. Le personnel est inquiet.

Le nombre de visites au musée du Château de Pau a explosé. Depuis le 1er janvier 2008, date de l'opération test de gratuité, le nombre de visites a augmenté de plus de 130% au mois de janvier et 120% au mois de février, par rapport aux mois de l'année précédente. Une réussite, qui soulève aujourd'hui de nombreuses questions. Le château de Pau, c'est 100 000 visiteurs par an pour un budget de 300 000 euros. Pourtant, le personnel du musée n'est pas en mesure de dire comment seront compensées les pertes financières. « *On ne sait pas trop comment ça va être réglé* » explique Olivier Pouvreau, chargé de la Culture.

La gratuité, une innovation ?

« Pas vraiment » explique Alain Guillardou, chargé du pôle tourisme, « *Le musée était déjà gratuit pour les moins de 18 ans, les chômeurs et pour tout le monde un dimanche par mois* ». Le test s'arrête en juillet. « Nous verrons si cet afflux se confirme, ou si certains visiteurs ont avancé leur visite pour profiter de l'opération » ajoute-t-il. La gratuité oui mais à quel prix ? « *Si on licencie du personnel, il n'y aura plus d'accueil, plus de guide* » précise Alain Guillardou « *Les audio guide sont toujours payants par exemple* ».

Changement de statut

Mais ce phénomène eclipse un événement peut-être plus important encore : le changement de statut du musée. Fait exceptionnel, les 20 et 21 février le château de Pau était fermé. Et pour cause, tout le personnel était en grève. Il protestait contre le changement annoncé de statut du château de Pau. Le lendemain, le gouvernement devait présenter sa décision. Depuis, l'annonce a été ajournée. « *Nous ne savons pas à quelle sauce nous allons être mangés* » explique un membre du personnel.

Le château deviendra peut être un Epic établissement public à caractère industriel et commercial, serapeut être

réuni avec d'autres musées ou encore, il pourra être territorialisé. Bref, l'incertitude règne et l'inquiétude gagne le monde de la culture.

Photo : Nick in exsilio

Charlotte Lazimi



Charlotte Lazimi

Crédit Photo : Nick in exsilio
Publié sur aqui.fr le 04/03/2008
[Url de cet article](#)